



PROJET EDUCATIF LOCAL

2025-2028



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
ÉLÉMENTS DE PRESENTATION	4
Le territoire de soulevure en bocage	4
Une offre de services développée en direction du public	5
⇒ <i>Les structures d'accueil, équipements et services</i>	5
⇒ <i>Le tissu associatif</i>	6
LE PEL : UN PROJET GLOBAL	8
L'avant-projet	8
⇒ <i>Contexte démographique et économique</i>	8
⇒ <i>Atouts et contraintes</i>	9
Une approche globale de l'éducation	9
⇒ <i>Les fondements et objectifs généraux</i>	9
⇒ <i>Les acteurs</i>	10
Evaluation et méthodologie de projet	11
⇒ <i>Une stratégie de partenariat et de concertation</i>	11
⇒ <i>Evaluation du PEL 2021-2024</i>	11
LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	12
La petite enfance	12
⇒ <i>Le Relais Petite Enfance</i>	12
⇒ <i>Les Micro-Crèches</i>	12
⇒ <i>L'association familles rurales Nid 'abeilles</i>	12
L'accueil périscolaire	13
⇒ <i>Les jours de classe</i>	13
⇒ <i>Le mercredi</i>	15
L'accueil extrascolaire	16
⇒ <i>L'accueil collectif de mineurs</i>	16
⇒ <i>Les dispositifs de l'éducation nationale</i>	17
La maîtrise d'œuvre, les effets attendus et le suivi des actions	18
⇒ <i>Gouvernance et pilotage</i>	18
⇒ <i>Les effets attendus</i>	18
⇒ <i>Plan d'actions</i>	18
⇒ <i>L'évaluation</i>	19

Pour la commune de Soulevre en Bocage, la politique éducative est une priorité.

En s'appuyant sur un diagnostic de territoire et une évaluation partagée avec les professionnels concernés, les enfants et les élus, nous avons déterminé les principaux enjeux :

- la responsabilité de la commune pour garantir un accueil de qualité
- l'épanouissement de chaque enfant
- la citoyenneté et l'éco-citoyenneté

Ce Projet Educatif Local est le troisième mis en place au sein de Soulevre en Bocage.

Depuis 2016, l'équipe d'encadrement du centre de loisirs et des temps périscolaires a été renforcée.

Depuis 2016, les locaux ont été aménagés mais ne correspondent plus aux besoins exprimés. C'est pourquoi les membres du Conseil municipal ont décidé d'agrandir et de réaménager l'existant afin d'accueillir sur un même site tous les enfants.

Je suis heureux de cette décision pour les enfants et l'ensemble des personnels qui portent ce service.

Alain Declomesnil



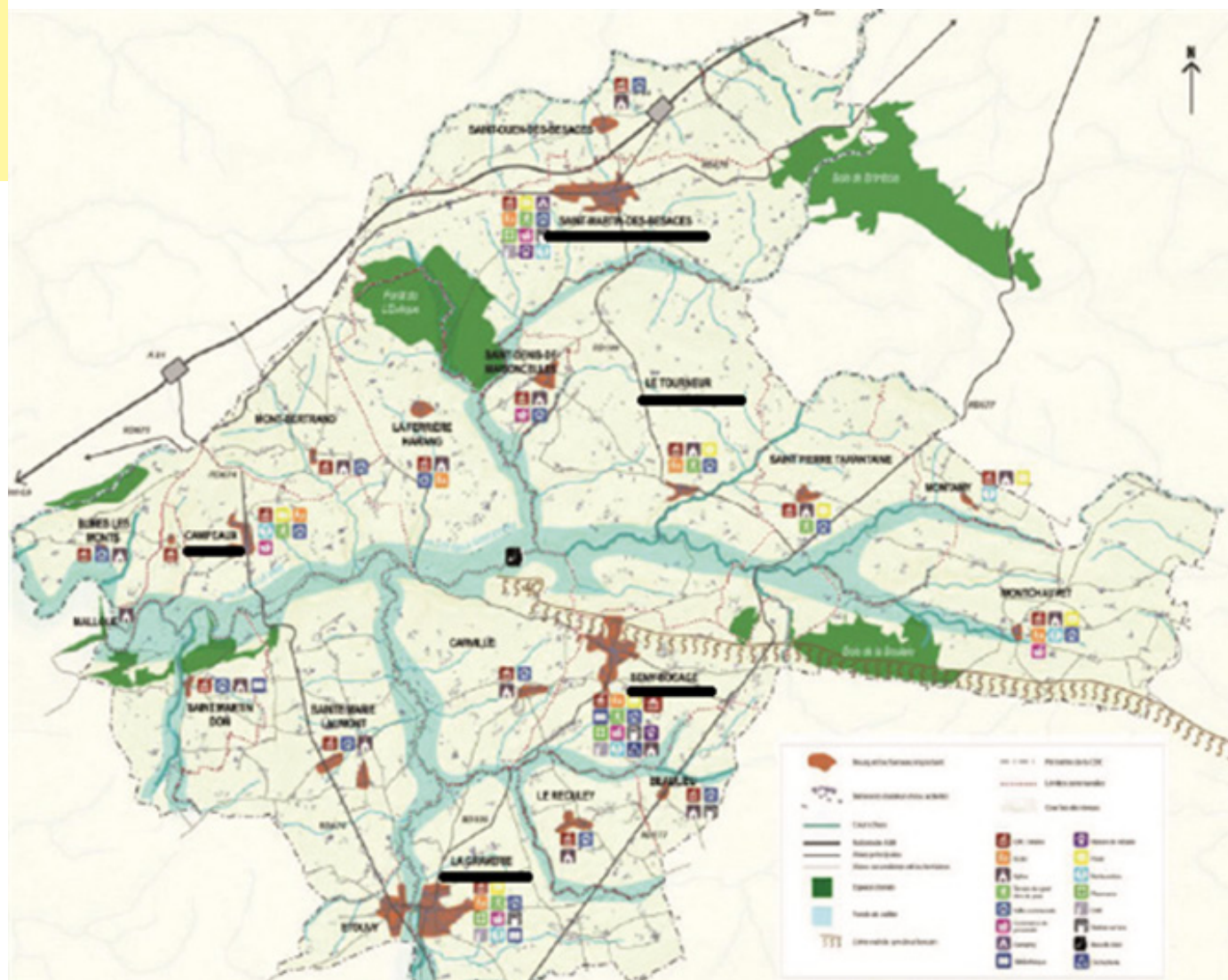
Créée le 1er janvier 2016 par un arrêté préfectoral du 1er décembre 2015, Souleuvre en Bocage est une commune nouvelle située dans le département du Calvados en Normandie. C'est le résultat de la fusion de vingt communes historiques qui constituaient la communauté de communes de Bény-Bocage par conséquent dissoute. Les communes de Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-les-Monts, Campeaux, Carville, Étouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis-Maisoncelles, Sainte-Marie-Laumont, Saint-Martin-des-Besaces, Saint-Martin-Don, Saint-Ouen-des-Besaces, Saint-Pierre-Tarentaine et Le Tourneur sont alors devenues des communes déléguées.

Souleuvre en Bocage compte 8 891 habitants (selon INSEE

2023) sur une superficie de 187,28 km². Ce qui représente une densité de population de 47.9 habitants par km².

Le territoire de Souleuvre en Bocage offre un paysage typique du bocage virois associant de nombreux pâturages, des collines et des vallées boisées creusées par la Vire et son affluent la Souleuvre, propices à la pratique d'activités de pleine nature. Ce territoire vaste et rural n'est cependant pas isolé car il est entouré de trois grands axes routiers:

- Caen/Rennes (Autoroute des Estuaires A84)
- Vire/Caen (D577)
- Vire/St Lô.



⇒ LES STRUCTURES D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Les lieux d'accueil de la Petite Enfance

- Le Jardin des Lutins (micro-crèche associative au Tourneur)
- L'arche des bébés (micro-crèche à St-Martin-des-Besaces)
- Le Relais Petite Enfance : service communal gratuit porté par le CCAS qui s'adresse aux professionnels de l'accueil individuel à domicile, aux parents employeurs et parents futurs employeurs ainsi qu'aux tout-petits. Différents temps sont proposés pour répondre aux besoins du public.
- Nid'abeilles (espace jeux de l'association Famille Rurale à Béný-Bocage)



Les établissements scolaires (EFFECTIFS AU 24 SEPTEMBRE 2024)



Ecole primaire
« Arc-en-Ciel »

Le Béný-Bocage

35 maternels et 71 élémentaires



Ecole primaire
« Ecole des Sources »

Campeaux

43 maternels et 83 élémentaires



Ecole primaire
« La Fontaine au Bey »

La Graverie

72 maternels et 134 élémentaires



Ecole primaire
« Le Courbençon »

Le Tourneur

73 maternels et 87 élémentaires



Ecole primaire
« Le Petit Prince »

St Martin des Besaces

81 maternels et 140 élémentaires



Collège
« Le Val de Souleuvre »

Le Béný-Bocage

376 élèves

Les accueils périscolaires

- Accueil périscolaire matin et soir organisé par la commune dans chaque école élémentaire
- Le pôle Enfance Jeunesse situé à Béný-Bocage ouvre ses portes le mercredi (les accueils de loisirs de 3 à 15 ans)

Les lieux d'information et d'accompagnement

- La Maison France Services
- Le Relais Petite Enfance
- Les mairies déléguées

Les équipements culturels

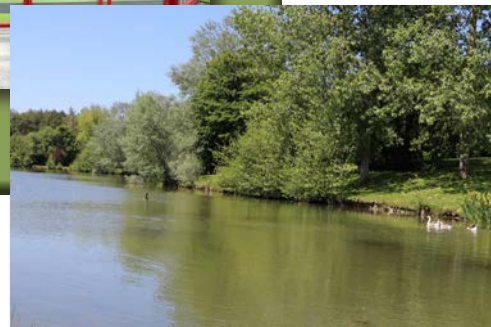
- Salles des fêtes
- Anciennes écoles mises à disposition des associations
- Un réseau de bibliothèques : le réso'3B (Bibliodoc à La Graverie, la bibliothèque municipale de St Martin des Besaces et la bibli de Béný, médiathèque municipale)



Les équipements sportifs

- 2 gymnases et une salle polyvalente
- 2 terrains de tennis
- 5 terrains de football
- 1 skate park
- 10 city stades

D'autres salles communales sont utilisées telles qu'une ancienne cantine pour le yoga, des salles des fêtes pour la danse et la gymnastique ou encore un préfabriqué en guise de dojo



Un potentiel naturel riche

- La bruyère et de petites forêts
- Les vallées de la Vire et de la Souleuvre dont une partie est classée et labellisée Site Natura 2000

De nombreux sentiers balisés pour la randonnée pédestre, équestre et cycliste

- Un plan d'eau et un parcours santé
- Des aires de jeux sécurisées
- Une voie verte

6

⇒ LE TISSU ASSOCIATIF

La vie associative demeure très dynamique sur le territoire. Plus de 50 associations proposent aux habitants de se divertir, de se rencontrer, de faire actes de solidarités autour d'activités sportives, culturelles, artistiques et sociales.

A.S.P. Saint Denis Maisoncelles	Familial	Association de valorisation et de sauvegarde du patrimoine
Association Saint Quentin (le Tourneur)	Familial	
ASVPC (Campeaux)	Familial	
Sauvegarde de patrimoine de Mont Bertrand	Familial	
Les Amis de Montamy	Dès 5 ans	Organisation d'animations, d'ateliers et d'évènements culturels
Atelier Musicaux de la Souleuvre (AMS)	Dès 5 ans	
Chantiers en cour - Le Pas d'âne	Familial	
L'Écollectif	Familial	
L'Atelier du Chien qui Fûme (travail du bois)	Familial	
Groupe culturel besaçais	Familial	
La Graviata	Familial	
Association « générique » cinéma	Familial	
Association Bocaine de Coordination (ABC)	Dès 5 ans	Activités sportives et artistiques
Badminton de Béný-Bocage	Adultes	Activités sportives
Amicale Bouliste Camplaise	Familial	
AS Campeaux (football)	Adultes	
Gym Forme et Santé (La Graverie)	Adulte	
Gym pour tous (Campeaux)	Dès 14 ans	
La Graverie Cyclos	Adultes	
Les 3 ballons (La Graverie)	Dès 5 ans	

USI La Graverie (football)	Dès 5 ans	Activités sportives
Association Sportive du collège	De 11 à 15 ans	
Le Groupement Sportif de Football de Souleuvre en Bocage (football)	Dès 5 ans	
US Le Tourneur (football)	Adultes	
EKVS (karaté)	Familial	
ACPS (VTT et randonnées)	Familial	
Team Lebailly (sport automobile)	Adultes	
Vie et partage		Association d'aide à l'insertion sociale et professionnelle
Clubs des anciens	Adultes	Club des anciens et animations
Association des jonquilles	Familial	Organisation d'événements culturels, de fêtes communales et de randonnées
La Farandole des Laumontais	Familial	
ATVS (associations touristiques des vallées et de la vire et de la souleuvre)	Familial	
Comité de jumelage de la Souleuvre	Familial	Comité de jumelage
Comité de jumelage la Graverie-Doudeauville	Familial	
Comité de jumelage de Bény-Bocage	Familial	
Comité de jumelage St Martin La Ferrière Slaugham	Familial	
Le jardin des lutins (micro-crèche)	Petite enfance	Petite Enfance
L'arche des bébés (micro-crèche)	Petite enfance	
Nid'Abeilles (Espace jeux et animations)	Petite enfance	
Centre équestre de Campeaux	Dès 5 ans	Activités équestres
Le 1er Pied à l'Étrier (Carville)	Dès 5 ans	
Centre d'Initiation aux Énergies renouvelables (CIER)	Familial	Biodiversité et Environnement
Maison de la Nature et de la Pierre Sèche (MNPS)	Familial	



⇒ CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

Souleuvre en Bocage est une des 17 communes de l'Intercom de la Vire au Noireau, née le 1^{er} janvier 2017, qui regroupe près de 50 000 habitants et 20 000 emplois.

Au carrefour des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, ce territoire est idéalement situé sur l'axe routier Caen-Rennes (A 84) et l'axe ferroviaire Paris-Granville, à moins d'une heure des plages du Débarquement et du Mont-Saint-Michel.

Outre la proximité de ces grands sites touristiques, la commune a vu se développer une base de saut à l'élastique sur les piliers du pont métallique imaginé par Gustave Eiffel, et désormais démantelé, pour accueillir la voie ferrée, dont la renommée dépasse désormais largement les frontières du département du Calvados. Elle a depuis plus de 30 ans parfaitement réussi à développer ses activités tout en respectant l'environnement et en conservant le côté « nature » et historique de l'endroit.

C'est d'ailleurs ce côté « nature » que les nouveaux arrivants viennent chercher en s'installant sur le territoire.



8

La DÉMOGRAPHIE et L'évolution DES EFFECTIFS

On note une hausse de la population constante depuis 1982 (8 762 habitants en 2015 / 8 839 habitants en 2017 / 8 891 habitants en 2023). Le taux annuel de variation des populations est de -0.0 % (source INSEE). En 2021, Les 0-19 ans représentent plus de 26 % de la population (contre 53.7% pour les 20-64 ans et 20.2% pour les 65 ans et +).

Les DISPARITÉS SOCIALES

La population de la commune des plus de 15 ans se divise ainsi sur le plan socioprofessionnel : 30.1 % de retraités, 20.7 % d'ouvriers, 14.3 % d'employés, 10.4 % sans activités professionnelles, 2.3 % d'agriculteurs et exploitants, 4.3% d'artisans- commerçants et 5.5 % de cadres et professions intellectuelles supérieures. (données 2021 INSEE)

Les CONDITIONS ÉCONOMIQUES et Les SITUATIONS FAMILIALES

On peut noter une évolution des catégories socioprofessionnelles :

Les agriculteurs et exploitants sont passés de 3,47 % à 2,3 % en 6 ans (entre 2015 et 2021).

On note aussi :

- une augmentation des cadres et professions intellectuelles supérieures, de 2,9% à 5,5% en 6 ans),
- une légère augmentation des professions intermédiaires, de 11 % à 12,3% entre 2015 et 2023,
- une légère baisse ouvriers et employés de 38,1 % en 2015 contre 35% en 2023,

Les DÉPLACEMENTS Liés à La vie active

Ces chiffres nous permettent de remarquer que notre territoire est de plus en plus « dortoir » et accueille davantage des familles qui recherchent un cadre de vie idéal tout en travaillant à la « ville » à Vire, St Lô, Caen voire Rennes.

Une VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE

qui se traduit par :

- ▶ Un pilotage assuré
- ▶ L'investissement dans des moyens de gestion municipaux : logiciels et Portail famille
- ▶ La construction et l'aménagement d'espaces nouveaux : restaurant scolaire à La Graverie, extensions des écoles de Campeaux et du Tourneur, mise à disposition d'anciennes écoles aux associations (Ateliers Musicaux de la Souleuvre à l'école de La Ferrière-Harang)
- ▶ L'intégration de la toute petite enfance pour un projet plus inclusif au travers du RPE
- ▶ Un soutien financier et humain aux associations dans le cadre de sa politique de subvention
- ▶ La mise à disposition et l'entretien des locaux et équipements

Les FAIBLESSES recensées

- ▶ De nouvelles ressources à trouver en matière de locaux ou d'aménagements en raison de la vétusté de certains d'entre eux (dojo et gymnase de St Martin des Besaces par exemple)
- ▶ Le manque de qualification des encadrants qu'ils soient associatifs ou communaux afin de se conformer au cadre réglementaire des accueils de mineurs avant et après l'école
- ▶ La fragilité de l'engagement bénévole dans la durée
- ▶ Une difficile représentation de tous les parents à travers les APE
- ▶ Une organisation assurée par la collectivité qui pose la question de la place de l'utilisateur dans l'appropriation du projet.

Des LOGIQUES DE TRAVAIL

en réseau et en partenariat qui s'appuient sur :

- ▶ Une étroite collaboration entre la municipalité et les directeurs d'école tout au long de l'année scolaire
- ▶ La concertation et mobilisation des associations locales mais aussi des fédérations d'Education Populaire notamment au travers de la démarche qualité mise en place sur le département

UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ÉDUCATION

⇒ **LES FONDEMENTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

OBJECTIF GÉNÉRAL

Avec la rédaction de ce projet éducatif local et en s'appuyant sur les évaluations des projets précédents, la commune de Souleuvre en Bocage souhaite faire de sa politique enfance-jeunesse un sujet prioritaire.

Elle a ainsi placé l'action éducative au centre des débats, travaillé à l'émergence d'un projet global et veut associer l'ensemble des acteurs locaux à son évaluation au cours des prochaines années pour y donner du sens.

La concertation amorcée par les élus et techniciens de la commission « Politique Educative » a pour but de rassembler tous les acteurs autour d'un objectif commun :

Appréhender le tout-petit, l'enfant et le jeune selon une approche globale pour assurer son bien-être, son épanouissement au travers du bien vivre ensemble et contribuer ainsi au bon déroulement de son développement physique, psychique et affectif et donc, de son parcours scolaire.

Il s'agit donc de prendre en compte les différents temps qui ponctuent la journée de l'enfant et les espaces dans lesquels il évolue lorsque les parents en confient la responsabilité à la collectivité.

Les TEMPS DE VIE DU TOUT-PETIT, DE L'ENFANT ET DU JEUNE



- Temps parental et familial, avec une histoire et un contexte culturel et affectif différents,
- Temps d'éveil encadré par l'animatrice du Relais Petite Enfance,
- Temps éducatif institutionnel encadré par les personnels de l'Education Nationale,
- Temps périscolaires encadrés par des personnels non enseignants dans l'école,
- Temps extrascolaires les week-ends et pendant les vacances scolaires,
- Temps informels dont l'enfant doit pouvoir disposer seul,

Idéalement, les activités de ces temps doivent concourir à l'éducation du public en dehors de la sphère familiale.

Une attention particulière mérite d'être apportée aux temps de sommeil, moments sans activité et temps d'ennui qui influencent les rythmes et les conditions de l'éducation.



Les espaces

Le territoire communal constitue l'essentiel du cadre de vie des tout-petits, des enfants et des jeunes. Dans leurs parcours, ils vont investir de nombreux espaces :

- L'espace de la famille multiforme
- Les différents lieux de vie du RPE
- Les espaces scolaires depuis l'entrée en maternelle jusqu'à la fin de la scolarité
- Les espaces périscolaires : espaces dédiés aux activités artistiques, culturelles et sportives (Bibliothèque Centre Documentaire (BCD), salles d'activités, de motricité, restaurant scolaire...)
- Les espaces extrascolaires : associations, centre de loisirs, bibliothèques
- Les espaces publics ouverts : parcs, espaces naturels environnants, skatepark, aires de jeux et city-stades
- Les espaces audiovisuels et numériques



La liste de ces différents espaces qu'ils parcourent permet ainsi :

- ⊙ De renouer avec le sens large du concept d'Éducation qui ne se résume ni à l'école ni à la famille
- ⊙ D'identifier les divers acteurs éducatifs
- ⊙ De travailler à définir des orientations et objectifs communs à tous les acteurs locaux
- ⊙ De s'inscrire, s'imprégner, s'ancre dans la vie locale

10

⇒ LES ACTEURS

L'ÉCOLE ET L'ÉDUCATION NATIONALE, DES PARTENAIRES CENTRAUX

L'école doit pouvoir jouer son rôle de premier plan, transmission des savoirs et savoir-faire pour garantir la réussite scolaire de tous et les accompagner dans leur éducation citoyenne.

LES PARENTS, PREMIERS ÉDUCATEURS

La famille est le premier cercle de vie de l'enfant. Avec la diversité des situations sociales et des conditions économiques, il est nécessaire de développer une relation de proximité et constituer une communauté éducative partenariale pour agir conjointement avec les parents dans le respect des rôles de chacun.

LA COMMUNE ET LE CCAS

Vecteur de transmission des valeurs et des orientations, elle s'appuie sur la participation de tous les acteurs, de ses services et structures au travers du travail en commission pour gérer et mettre en œuvre son plan d'action de manière cohérente et coordonnée.

LES INSTITUTIONS

Les partenaires institutionnels (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Caisse d'Allocation Familiales, Mutuelle Sociale Agricole, La Région Normandie, Conseil Départemental du Calvados) viennent apporter leurs compétences respectives et leur expertise pour accompagner la démarche, valider les étapes et le cas échéant apporter un soutien financier.

LES ASSOCIATIONS, DES PARTENAIRES NATURELS

Qu'elles soient sportives, culturelles, d'éducation populaire, de loisirs, de solidarité, les associations jouent toutes un rôle indispensable dans l'équilibre éducatif des enfants et des jeunes et constituent un atout majeur pour la réussite du projet. La commune entretient avec elles une coopération continue et approfondie.

⇒ EVALUATION DU PEL 2021-2024

METHODOLOGIE D’EVALUATION

Entre 2023 et 2024, un état des lieux du Projet Educatif Local a été effectué afin d’actualiser ce projet.

Les objectifs de cet état des lieux étaient de constater :

- Ce qui était prévu et les écarts avec ce qui a été réalisé totalement, partiellement ou non réalisé
- De préconiser une pérennisation, un développement, une réorientation ou un abandon de certains objectifs et/ou actions.

Cette mission, confiée à la commission politique éducative et au responsable des affaires scolaires, a été réalisée entre octobre 2023 et juin 2024.

Les modalités de cet état des lieux :

- **Une réunion de cadrage** le 16 octobre 2023 en présence des membres de la commission politique éducative et des référents des temps périscolaires : décisions quant aux modalités et à l’échéancier de la démarche d’évaluation, accompagnement et suivi de la mise en place du goûter fourni aux élèves par la collectivité.
- **Des réunions de travail innovantes** en commission sur les 3 grands enjeux de territoire :
 - ✓ **le 17 avril 2024 : SPEED-DATING** entre élus et référents des temps périscolaires sur la responsabilité de la commune en matière d’accueil du public
 - ✓ **le 27 mai 2024 : DIFFUSION DU FILM « Une journée au centre »** en présence de quelques enfants acteurs du film pour illustrer la notion d’épanouissement de chaque enfant et jeune au sein de nos accueils de loisirs
 - ✓ **le 24 juin 2024 : INTERVENTION des agentes de restauration** pour intégrer et partager les enjeux de la transition écologique et plus particulièrement les orientations politiques sur le contenu de l’assiette en restauration collective.

La commission politique éducative pour définir les orientations politiques du futur PEL :

- » M. DECLOMESNIL, Maire de Soulevre en Bocage
- » Mme LEPETIT, Maire déléguée de Bénvy-Bocage, vice-présidente de la commission politique éducative et élu référent de l’école Arc en Ciel
- » Mr VINCENT, Maire délégué de La Graverie, vice-président de la commission politique éducative et élu référent de l’école La Fontaine au Bey
- » Mr DELIQUAIRE, Maire délégué de St Pierre Tarentaine, vice-président de la commission des finances et élu référent de l’école du Courbençon
- » Mr MARTIN, Maire délégué de St Martin des Besaces, vice-président de la commission développement économique et élu référent de l’école Le Petit Prince
- » Mr LAIGNEL, Maire délégué de La Ferrière-Harang et élu référent de l’école des Sources
- » Mme FALLOT-DEAL, conseillère municipale
- » Mme MARY, conseillère municipale
- » Mme THOMAS, conseillère municipale
- » Mme SAMSON, conseillère municipale
- » Mr LE CANU, conseiller municipal
- » Mme DAVID, responsable du Relais Petite Enfance
- » Mme TABARD, directrice de l’ALSH des 6 ans et +
- » Mr HENRY, directeur de l’ALSH des 3 à 6 ans
- » Mr LECHARPENTIER, directeur général des services
- » Mr PRUDENCE, responsable du pôle scolaire

⇒ LES ORIENTATIONS POLITIQUES AU REGARD DE L’EVALUATION

Le contenu du PEL met en évidence les grands enjeux de territoire, déclinés en objectifs, permettant de développer et de renforcer les actions mises en œuvre auprès des enfants, des jeunes et des familles.

Pour mettre en place et coordonner l’ensemble de ces orientations, des outils de pilotage et d’évaluation figurent dans la partie « la mise en œuvre du projet ».

Le tableau ci-dessous synthétise donc la volonté politique en matière d’éducation :

ENJEUX DE TERRITOIRE	VOLONTÉ POLITIQUE ET OBJECTIFS
La responsabilité de la commune en matière d’accueil du public	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir l’accessibilité à tous • Proposer des accueils de qualité • Promouvoir l’égalité des chances • Promouvoir le « manger sain, manger bon, manger local » dans la production des repas en restauration collective, et par l’éducation
L’épanouissement de chaque enfant et jeune	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et accompagner les familles, renforcer la parentalité • Renforcer la cohérence des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires • Améliorer l’inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers
La citoyenneté et l’éco-citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les enjeux du développement durable • Initier et accompagner l’engagement des enfants et des jeunes • Développer des actions de prévention, d’écoute et de soutien

⇒ LE RELAIS PETITE ENFANCE



Ce relais est un service communal gratuit qui s'adresse aux parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et aux enfants de la Commune de Soulevre en Bocage.

Il propose des rencontres autour de la petite enfance et de la parentalité mais aussi des matinées d'éveil pour les bébés et jeunes enfants itinérantes dans 3 communes déléguées du territoire (Etouvy, Le Tourneur et Bénvy-Bocage).

Les permanences sont destinées aussi bien aux parents en recherches d'un mode de garde, que pour les parents employeurs et les professionnels de l'accueil d'individuel et permettent un accompagnement dans les démarches (lundi et jeudi de 13h15 à 17h00, mardi de 13h30 à 18h à la mairie déléguée du Bénvy-Bocage).



⇒ LES MICRO-CRÈCHES



Située sur la commune déléguée du Tourneur depuis 2014, la micro-crèche associative « Le Jardin des Lutins » échange régulièrement avec le RPE en termes d'animation pour créer des rencontres entre les différents publics mais aussi au niveau administratif notamment sur la capacité d'accueil.



L'arche des bébés sur la commune déléguée de Saint-Martin-des-Besaces

⇒ L'ASSOCIATION FAMILLE RURALE NID 'ABEILLES

**ASSOCIATION
LE BÉNY BOCAGE
« NID'ABEILLES »**

Cette association montée par des assistantes maternelles en 2002 est affiliée à Familles Rurales. Elle propose à toutes les familles de profiter d'un espace de jeux aménagé dans des locaux communaux

à Bénvy-Bocage. Elle travaille également en partenariat avec le RPE pour les animations festives.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Conformément au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles primaires publiques, la commune de Souleuvre en Bocage a mis en application le retour à un enseignement hebdomadaire réparti sur 4 jours.

Cette organisation du temps scolaire, validée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, est reconduite pour la durée de ce projet avec toutefois quelques évolutions souhaitées par les membres des conseils d'école notamment des écoles Arc-en-ciel et Le Petit Prince.

Ecoles	Matin	Après-midi
Arc en Ciel - Le Bény-Bocage	9h – 12h	13h45 – 16h45
Ecole des Sources - Campeaux	8h45 – 12h	13h45 – 16h30
La Fontaine au Bey - La Graverie	8h45 – 12h	13h45 – 16h30
Le Courbençon - Le Tourneur	8h50 – 12h05	13h45 – 16h30
Le Petit Prince - St Martin des Besaces	8h50 – 12h20	14h – 16h30

⇒ LES JOURS DE CLASSE

Le service d'accueil autour du temps scolaire

Dans chaque établissement scolaire, les agents scolaires (ATSEM et animateurs permanents) accueillent les élèves dès 7h30 avant l'école et jusqu'à 18h30 après l'école. Un agent accompagne et accueille également les élèves dans chaque circuit de bus qui les achemine vers leurs écoles respectives.

- Arc en Ciel : 2 ATSEM, 1 animateur, 1 agent polyvalent et 1 accompagnatrice
- Ecole des Sources : 2 ATSEM, 2 animateurs, 1 agent polyvalent et 2 accompagnatrices
- La Fontaine au Bey : 3 ATSEM, 2 agents polyvalents et 2 accompagnatrices
- Le Courbençon : 3 ATSEM, 1 animateur et 2 accompagnatrices
- Le Petit Prince : 3 ATSEM, 2 animatrices, 2 agents polyvalents et 2 accompagnatrices

Suite à un retour de pratique mené avec ce même personnel, le temps du matin doit être dédié aux « activités libres » en aménageant les locaux en espaces (construction, dessin et coloriage, jeux de société...) et doit permettre un réveil en douceur en fonction de l'arrivée échelonnée et de l'accueil des familles.

Le temps d'accueil d'après la classe est quant à lui plus propice à mener des ateliers créatifs, jeux sportifs collectifs ou projets à plus ou moins long terme en fonction du calendrier et des projets d'école. Les enfants présents le soir le sont en général de façon régulière. Il est parfois frustrant pour l'enfant et l'encadrant d'interrompre l'activité à cause des départs échelonnés.

La participation financière des familles à cet accueil est liée à un pointage quotidien assuré par les agents et donne lieu à une facturation mensuelle gérée et suivie par le service « comptabilité-recettes ».

Au regard des travaux menés au cours du PEL 2021-2024, l'ambition est de pérenniser les actions suivantes :

- ▶ Fournir un goûter équilibré
- ▶ Proposer de l'aide aux devoirs
- ▶ Séparer dans des espaces distincts si possible les maternels et élémentaires
- ▶ Aménager les espaces en investissant dans du mobilier et du matériel pédagogique

Le temps méridien

La prise en compte des rythmes des enfants en fonction de leur âge et des besoins qui en découlent a conduit la commune de Souleuvre en Bocage à garantir 1h40 au minimum de pause méridienne pour organiser deux services distincts lorsque la taille des restaurants scolaires l'exige.

Le service des maternels : assurer le bien-être dans un cadre reposant et sécurisant

Pour ce public plus fragile, la collectivité s'est engagée depuis quelques années à ce que ces élèves bénéficient d'un accompagnement continu avec des personnes repères qu'ils connaissent et côtoient quotidiennement. Ainsi, les ATSEM déjeunent avec eux et les accompagnent vers le temps de sieste ou de repos (départ anticipé à la sieste pour les Petits et Moyennes Sections et temps de jeu supplémentaire pour les Grandes Sections).



Le service des élémentaires : proposer un moment récréatif et de détente avant un repas convivial

Souvent identifié par le passé comme le temps du défolement voire de débordements, la pause méridienne des élémentaires a considérablement évolué au cours des dernières années. Considérant que ce temps doit rester un moment de liberté tout en gardant à l'esprit la notion d'apprentissage de la vie en collectivité, 2 agents ou animateurs supervisent la cour de façon ferme et bienveillante pour assurer un climat serein et intervenir sur les conflits entre enfants si nécessaire. Ensuite, ces agents les accompagnent vers le restaurant scolaire et aide le personnel de restauration à l'organisation du service. Des outils sont mis en place avec les enfants pour qu'ils se les approprient et que le moment du repas soit convivial (horloge du bruit, planning de services, règles de vie communes...)

14

L'alimentation et le contenu de l'assiette

Si la mission traditionnelle de la collectivité reste la fourniture d'un repas équilibré correspondant aux besoins nutritionnels de l'enfant (tels que définis par le décret N°2011-1227 du 30 septembre 2011 intitulé « la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire »), cette notion est désormais largement dépassée et laisse place à un véritable temps éducatif axé sur l'alimentation en général, la vie en collectivité et l'impact sur l'environnement et l'économie locale.

Les objectifs sont donc multiples en matière de restauration collective à l'échelle de Souleuvre en Bocage étant donnés les modes de confection des repas et approvisionnements disparates selon les sites scolaires :

- Garantir un climat serein tout en tenant compte du moment de pause essentiel pour les enfants
- Eveiller au fait de goûter sans contraindre
- Responsabiliser les enfants en respectant les protocoles d'hygiène
- Accompagner les agents de restauration dans la construction des menus
- Se conformer à la loi EGALIM applicable au 1er janvier 2022

Moyens humains, mode de restauration et tarifs par cantine scolaire

**applicables à la rentrée 2024-2025*

Ecoles	Mode de Restauration	Organisation des services	Nb de convives en moyenne	Moyens humains	Tarifs des repas* (enfants/adultes)
Arc en Ciel	Collège	2 services distincts (maternels et élémentaires)	90 enfants	2 ATSEM 2 agents de restauration 2 animateurs	4.00 € 5.30 €
Ecole des Sources	Cuisine sur place	2 services distincts (maternels et élémentaires)	100 enfants et 6 adultes	2 ATSEM 2 agents de restauration 2 agents polyvalents	4.00 € 5.30 €
La Fontaine au Bey	Liaison chaude Sté Compass-Group	1 service pour les maternels et 1 self pour les élémentaires	180 enfants	2 personnels de Compass-group 4 ATSEM 3 agents polyvalents	4.00 € 5.30 €
Le Courbençon	Cuisine sur place	2 services distincts (maternels et élémentaires)	110 enfants et 6 adultes	3 ATSEM 2 agents de restauration 1 animatrice 1 agent	4.00 € 5.30 €
Le Petit Prince	Cuisine sur place	2 services distincts (maternels et élémentaires)	190 et 10 adultes	4 ATSEM 2 agents de restauration 3 agents polyvalents	4.00 € 5.30 €

Les modalités d'accueil

Pour les enfants scolarisés en primaire :

L'accueil des mercredis est ouvert sur toute la période scolaire de septembre à juin à partir de 8h jusqu'à 18h30 pour les enfants de 2 ans et demi à 11 ans. L'accueil a lieu sur les 6 ans et + au Pôle Enfance Jeunesse du Bény-Bocage et à l'école des Sources pour les -6 ans. Des temps d'accueil échelonnés sont mis en place en début de matinée, le midi et en fin de journée.

Il existe trois types d'accueil :

- Accueil à la journée.
- Accueil à la demi-journée avec repas (matinée et repas).
- Accueil à la demi-journée sans repas.

Cet accueil ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) déclaré en Accueil Collectif de Mineurs à la préfecture permet aux enfants du territoire de venir vivre des temps de loisirs éducatifs et de pratiquer des activités extrascolaires avec les associations du territoire. Le but étant de permettre aux enfants et aux jeunes d'avoir accès aux différents lieux d'activités et de découvertes.

L'accueil fait partie du dispositif « plan mercredi » qui l'inscrit dans une volonté de continuité éducative développant l'accès à des pratiques et découvertes culturelles, sportives ou bien encore environnementales.

C'est aussi un moment de partage, de rencontre entre les enfants des différentes écoles de Souleuvre en Bocage. Des projets (inscrits dans le projet pédagogique) sont mis en place tout au long de l'année en favorisant les rencontres et la coopération inter-âge.

Pour les jeunes scolarisés au collège :

Les jeunes collégiens qui le souhaitent sont accueillis à l'accueil de loisirs tout au long de l'année scolaire. Pris en charge par un animateur dès la sortie du collège le midi, ils ont la possibilité de venir partager les activités et projets mis en place.

Un service de transport en bus est aussi proposé à partir de 4 points d'accueil répartis sur 4 bourgs importants de la commune, le matin et le soir (Campeaux, Saint Martin des Besaces, la Graverie et Bény-Bocage), permettant un meilleur accès au centre de loisirs à l'ensemble du territoire.

Les repas sont servis en liaison chaude par un prestataire agréé pour l'entrée et le plat principal. Le dessert, le pain et le goûter sont fournis par la collectivité.



Les capacités d'accueil

Les effectifs maximum prévus pour cet accueil sont de 40 places pour les - de 6 ans (accueillis à Campeaux) et de 49 places en matinée et de 42 places en après-midi pour les 6-14 ans (accueillis au Bény-Bocage).

Pour cela, la cantine, deux salles d'activité, des sanitaires adaptés ainsi qu'une salle de sieste sont mis à disposition des - de 6 ans dans l'école ds Sources. Trois salles d'activités, un préau, des sanitaires et une cantine sont utilisés pour l'accueil au Pôle enfance jeunesse du Bény-Bocage des + de 6 ans. Les moins de 6 ans sont divisés en deux groupes toutes tranches d'âges mélangés. Les + de 6 ans sont divisés aussi en deux groupes: 6- 8 ans et 9-11 (jusqu'à 14 ans en après-midi).

Les modalités d'inscription

Afin de participer aux activités mises en place, les enfants et les jeunes devront être inscrits au préalable sur le portail ou bien grâce à une fiche individuelle (incluse dans le dossier commun extra et périscolaire) et à une fiche d'activités (renseignement des jours de présences, des diverses autorisations...). Les inscriptions se font aux choix à l'année ou bien de manière occasionnelle.

Une inscription peut être faite ou bien modifiée (ajout et annulation) jusqu'au jeudi de la semaine qui précède et dans la limite des places disponibles.

L'équipe d'animation

L'accueil du mercredi est constitué d'une équipe d'animateurs permanents intégrés aussi sur les divers sites scolaires ou bien mis à disposition d'associations du territoire. Ceci permet alors de créer de la continuité sur tous les accueils périscolaires et d'avoir une équipe référente et connue des enfants et jeunes.

- 1 adjoint d'animation rattaché à l'école du Courbençon et mis à disposition du Groupement Rural Sportif de Foot de la Souleuvre et de l'association sportive ABC (Association Bocaine de Coordination) en matinée.
- 3 adjointes d'animation également ATSEM en école (écoles de la Fontaine au Bey, du Courbençon et arc-en-ciel)
- 1 adjoint d'animation rattaché à l'école des sources (temps méridien et référent des temps périscolaires)
- 1 adjointe d'animation rattaché à l'école du Petit Prince (temps méridien et accueil périscolaire)
- 2 directeurs, adjoint d'animation territorial

La tarification

« Afin de répondre à l'un des objectifs du projet et garantir la plus grande accessibilité à tous des accueils périscolaires et extrascolaires organisés par la commune, cette dernière a souhaité prendre à sa charge une partie du coût de revient afin de proposer aux familles ces services à des tarifs abordables.

Ainsi, pour chaque accueil, la commune apporte une aide financière qui peut aller jusqu'à 50% du prix de revient.

En complément, la commune a opté pour une tarification modulée en fonction du quotient familial pour son accueil périscolaire du mercredi ainsi que ses accueils extrascolaires en veillant à consacrer un effort financier plus important pour les familles à faibles ressources.

Dans le cadre des travaux à venir sur la mise en œuvre du projet éducatif, des réflexions pourront être menées afin de voir s'il y a lieu d'étendre cette tarification modulée aux autres accueils périscolaires.

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

⇒ L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

16

Les modalités d'accueil

L'ACM fonctionne pendant les petites vacances scolaires (hormis les vacances de Noël) et 6 semaines durant les grandes vacances estivales (4 semaines en juillet et deux semaines en août). Les enfants sont accueillis au Pôle Enfance Jeunesse tout au long de l'année pour les +6 ans et à l'école des sources pour les -6 ans.

L'ACM ouvre ses portes à 8h et ferme à 18h30 avec des temps d'accueil échelonnés de 8h à 9h15 le matin et de 17h15 à 18h30 le soir.

L'accueil se fait uniquement à la journée pour les enfants de 3 à 10 ans. L'accueil est de trois jours obligatoires par semaine afin de permettre aux enfants inscrits de s'investir dans les projets mis en place par l'équipe d'animation. Effectivement, chaque période s'organise autour d'une thématique et de la menée d'un projet coconstruit avec les enfants. Pour mettre en relief le thème ou apporter de la matière au projet, les enfants participent à une sortie éducative ou à la rencontre avec un intervenant extérieur (artiste, animateur nature, sortie au musée...). Des temps de dialogue, de concertation et de bilan sont ainsi mis en place en début et fin de journée pour permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs et participer activement à l'avancée des projets collectifs. Ces temps de parole évoluent en fonction de l'âge des enfants.

Les jeunes inscrits au local (10 ans et +) ont la possibilité de s'inscrire

à la journée ou bien à la demi-journée sans repas afin de bénéficier d'une activité ponctuelle proposée sur le local. Un programme d'activité est proposé permettant aux jeunes de découvrir de nouvelles pratiques, de nouveaux loisirs ou de nouveaux endroits. Des temps de jeux, de convivialité et de projets partagés sont organisés sur les temps restants au local. Afin de permettre aux jeunes de trouver leur place, de gagner en autonomie mais aussi de valoriser leur savoir-faire et savoir être un projet est réalisé à chaque période. Ces projets sont choisis par les jeunes du local grâce à des temps de concertation.

Comme le mercredi, un service de transport en bus est aussi proposé à partir de 4 points d'accueil répartis sur toute la commune le matin et le soir (Campeaux, Saint Martin des Besaces, la Graverie et Bény-Bocage). Ceci permettant un meilleur accès pour tout le territoire.

Les repas sont servis en liaison chaude par des prestataires agréés pour l'entrée et le plat principal. Le dessert et le pain sont fournis par la collectivité. Les goûters sont aussi fournis par la collectivité.



Les capacités d'accueil

Sur les périodes de petites vacances, l'ACM accueille au maximum 32 enfants de moins de 6 ans, 36 enfants de 6 à 10 ans et 16 jeunes de 13 ans et plus. Au mois de juillet, l'accueil est de maximum 40 enfants de moins de 6 ans et de 92 enfants de plus de 6 ans. Au mois d'août, la capacité d'accueil maximale est de 24 enfants de moins de 6 ans et de 48 enfants de plus de 6 ans.

Au pôle enfance jeunesse, les petits sont accueillis dans une salle d'activité et ont à disposition un espace de sieste. Les 6-10 ans sont accueillis dans 2 salles d'activité et un préau. Une bibliothèque thématique est aussi mise à disposition des enfants en accès libre.

A l'école des Sources, les enfants disposent de l'aile maternelle (une grande salle d'activité, une salle de repos, une cour aménagée, le réfectoire et une classe si besoin).

Tous les espaces sont aménagés afin de permettre aux enfants d'avoir des accès libres à divers espaces de jeux ou d'expression (peinture...). Des espaces de regroupement ou dédiés à la lecture et aux temps calmes sont aussi prévus. On retrouve dans chaque salle un espace lecture/rêverie/ conseil, des jeux de construction/ des jeux d'imagination/ un espace dinette et jeux d'imitation / un espace jeux de société.

Le local jeune est aménagé de façon à permettre aux jeunes de se retrouver, de pratiquer des activités en collectif mais aussi de se poser seul ou en groupe.

Le site du Pôle Enfance Jeunesse a considérablement évolué depuis quelques années grâce aux projets réalisés. L'équipe d'animation a mis en place un jardin pédagogique qui continue de se développer. Ce jardin repose sur les principes de permaculture et du respect des écosystèmes. C'est aussi un jardin pour une découverte sensorielle de la nature et de l'environnement (carrés d'aromatiques, key hole en permaculture, composteurs et hôtel à insectes).

L'équipe d'animation

Les équipes sont constituées d'animateurs permanents (cf équipe d'animation du mercredi) mais aussi d'animateurs occasionnels. Ainsi, des jeunes du territoire peuvent ainsi y réaliser leur stage pratique du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA). La collectivité propose aussi à des jeunes du territoire des stages d'observation rémunérés l'été pour ensuite, s'ils le souhaitent, les accompagner dans le cursus du BAFA et les fidéliser dans l'équipe pour l'avenir.

Les modalités d'inscription

Elles sont identiques à celles du mercredi.

La tarification

Afin de maintenir une cohérence sur les divers accueils proposés, la politique tarifaire mise en place est la même pour l'accueil périscolaire du mercredi que pour l'accueil extrascolaire.

Concernant les séjours d'été, la même grille tarifaire est utilisée avec simplement une majoration de 10 € par nuitée.

⇒ LES DISPOSITIFS DE L'EDUCATION NATIONALE

Les vacances apprenantes

L'opération vacances apprenantes a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs. Les enfants et les jeunes les plus privés de ces apports doivent se voir proposer une offre d'activités spécifique et renouvelée.

La collectivité et ses partenaires souhaitent au travers de ce projet participer et contribuer à la mise en place de ces dispositifs. Toujours en étroite collaboration avec les directeurs des établissements scolaires de Souleuvre en Bocage, la réflexion sera engagée dans le cadre de l'évaluation du plan d'actions pour pérenniser dans le temps ce type de dispositif sur le territoire.

Les stages de réussite

Les stages de réussite sont des stages de remise à niveau proposés durant les vacances scolaires aux élèves de l'école élémentaire éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages.

LA MAITRISE D'ŒUVRE, LES EFFETS ATTENDUS ET LE SUIVI DES ACTIONS

⇒ GOUVERNANCE ET PILOTAGE

La commune de Soulevre en Bocage est le maître d'œuvre du projet.

Le groupe de pilotage est composé :

- Du maire de Soulevre en Bocage
- Des 2 présidents de la commission « Politique Educative »
- Des membres élus de la commission « Politique Educative »
- Des élus référents des 5 sites scolaires
- Du directeur général des services de Soulevre en Bocage
- Des directeurs des ACM
- De l'animatrice du RPE
- Du responsable du pôle scolaire

Le groupe de pilotage reste mobilisé tout au long des 3 années scolaires à venir pour suivre et évaluer la réalisation des objectifs fixés. Pour ce faire, il prévoit un plan d'actions échelonnées dans le temps et des réunions régulières avec les partenaires associatifs et les agents communaux, acteurs opérationnels de terrain.

⇒ LES EFFETS ATTENDUS

Les bénéfices attendus au terme de ce projet concernent en toute priorité les enfants.

A travers une nouvelle répartition du temps scolaire et à la globalité de l'offre éducative, les partenaires espèrent :

- Contribuer à la réussite scolaire de tous grâce à la prise en compte de leurs besoins et le respect de leur rythme biologique,
- Permettre à tous de consolider en dehors de la classe les compétences acquises pendant les temps d'enseignement,
- Donner à tous la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences nouvelles

Au niveau de la communauté éducative :

- Le PEL avec son contenu et sa mise en œuvre permettra de poursuivre la dynamique engagée
- Sensibilisera aux besoins des enfants et aux conditions favorables à son épanouissement
- Renforcera les liens entre tous les acteurs et développera des relations nouvelles adultes-enfants
- Permettra de consolider une démarche visant à harmoniser et organiser les interventions pour qu'elles se complètent et s'enrichissent.

⇒ LE PLAN D'ACTIONS

Chaque acteur du territoire pourra se référer aux enjeux de territoire et objectifs éducatifs afin de décliner des actions qui permettront d'y répondre :

ENJEUX DE TERRITOIRE	OBJECTIFS / ACTIONS
La responsabilité de la commune en matière d'accueil du public	1/ Garantir l'accessibilité à tous <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des services de transport quotidiens (école et vacances scolaires) - Veiller à une politique tarifaire adaptée aux ressources et soutenir le tissu associatif - Veiller à la mise en conformité des locaux et espaces pour les rendre accessibles et adaptés aux besoins 2/ Proposer des accueils de qualité <ul style="list-style-type: none"> - Former le personnel en adéquation avec leur métier - Valider et assurer le suivi des projets de direction et pédagogiques des différents accueils - Favoriser la continuité éducative entre commune et Education Nationale 3/ Promouvoir l'égalité des chances <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre toutes les discriminations - Développer les activités qui favorisent la mixité - Sensibiliser, prévenir et lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales 4/ Promouvoir le « manger sain, manger bon, manger local » dans la production des repas en restauration collective, et par l'éducation <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part du local et du bio - Sensibiliser, éduquer et former (commission des menus, réunions d'information des familles) - S'inscrire dans une gouvernance alimentaire partagée sur le territoire (PAT)
L'épanouissement de chaque enfant et jeune	1/ Soutenir et accompagner les familles, renforcer la parentalité <ul style="list-style-type: none"> - Conforter le positionnement du relais Petite Enfance (RPE) comme point d'entrée des familles pour l'information à l'accès aux modes d'accueil du territoire - Développer les actions de soutien à la parentalité - Faciliter les démarches administratives (dématérialisation) 2/ Renforcer la cohérence des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires <ul style="list-style-type: none"> - Aménager et renaturer les cours d'école et du centre de loisirs - Adapter les locaux scolaires, périscolaires et associatifs - Adapter l'offre aux besoins des familles (accueils périscolaires, ALSH, réseau des bibliothèques) 3/ Améliorer l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner l'accompagnement des enfants (équipe éducative et lien avec l'école) - Favoriser les échanges avec les familles et l'école pour un meilleur accès aux services - Sensibiliser et former les équipes à l'accueil inclusif

ENJEUX DE TERRITOIRE	OBJECTIFS / ACTIONS
La citoyenneté et l'éco-citoyenneté	1/ Prendre en compte les enjeux du développement durable <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et rendre acteur les nouvelles générations à la biodiversité, aux nouvelles énergies, au tri sélectif, au recyclage et à la lutte contre le gaspillage matériel et alimentaire - Pérenniser et développer les projets liés aux jardins pédagogiques et potagers - Favoriser les actions et animations autour du patrimoine naturel 2/ Initier et accompagner l'engagement des enfants et des jeunes <ul style="list-style-type: none"> - Former des citoyens actifs en développant leur pouvoir d'agir et leur participation (Conseil Municipal de Jeunes ou conseil d'enfants dans les accueils périscolaire et extrascolaire) - Encourager le recrutement de Services Civiques ou Services Volontaires Européens 3/ Développer des actions de prévention, d'écoute et de soutien <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'analyse critique par l'éducation aux médias et au numérique - Accueillir et orienter les jeunes sur les lieux ressources (Mission Locale...) - Soutenir les initiatives associatives et institutionnelles

⇒ L'ÉVALUATION

LE SENS DE L'ÉVALUATION : EVALUER POUR MIEUX PILOTER

L'évaluation du PEL est le moment de prendre du recul sur les mesures décidées et mises en place. L'objectif est d'analyser le fonctionnement des actions proposées avec l'opportunité de proposer des pistes d'amélioration. Cette étape est essentielle pour garantir la cohérence du projet et sa pertinence vis-à-vis attentes et besoins de la population et des orientations politiques. Elle ne doit pas seulement consister en la réalisation d'un bilan périodique des actions menées au regard des objectifs éducatifs, elle constitue un outil jugé indispensable par les acteurs éducatifs locaux :

- Pour communiquer et partager sur la mise en œuvre du PEL auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet.
- Pour apprécier l'impact des projets mis en place à destination des enfants, des jeunes et des familles à la fois dans le cadre de la CTG, du PEDT et du « Plan Mercredi ».
- Pour piloter le PEL, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés. Cette évaluation doit permettre une analyse critique du projet éducatif mis en œuvre : il s'agit ainsi de déterminer les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet, d'identifier les différents facteurs explicatifs du constat ainsi établi et de procéder aux ajustements qui s'imposent sur les actions mises en œuvre. La recherche de pistes d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal de l'évaluation menée.

LA METHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Le PEL s'inscrit nécessairement dans une temporalité qui n'est pas celle de l'immédiateté. Faire de l'éducation un vecteur du développement du territoire demande du temps, de la stabilité, et de la continuité.

L'évaluation doit pouvoir s'effectuer régulièrement dans le temps. Elle doit se construire sur la base d'outils concrets, clairs et simples. C'est un travail à portée plus éducative qu'administrative.

Il sera donc nécessaire dès la fin de l'année scolaire 2024/2025 de lancer la démarche d'évaluation. Ce premier temps permettra ainsi d'apporter d'éventuels correctifs à la mise en œuvre pour l'année scolaire suivante.

Ces temps d'analyse à chaque fin d'année scolaire doivent permettre de faire un bilan quantitatif (nombre de réunions, taux de fréquentation, taux d'encadrement, nombre d'outils partagés...) et qualitatif (organisation des changements d'espace, satisfaction des acteurs, clarté de la communication, accessibilité pour les familles, diversité et adaptation des activités aux besoins, qualification des intervenants...).

Différents outils seront mis en place afin d'évaluer la **PERTINENCE** de l'offre éducative, l'**EFFICACITÉ** des actions menées sur le public et l'**IMPACT** sur la population.

Différents outils pourront être utilisés :

- ✦ Diffusion d'un questionnaire à destination des familles
- ✦ Diffusion d'un questionnaire à destination des enfants et des jeunes
- ✦ Diffusion d'un questionnaire à destination des acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, encadrants culturels, sportifs et associatifs, ATSEM...)
- ✦ Tables rondes organisées avec les familles, les enseignants, les animateurs, les ATSEM...
- ✦ Echanges formels réguliers avec les enfants en maternelle, en élémentaire et aux centres de loisirs (mise en place de jeux de rôle, de jeux d'expression pour les amener à s'exprimer sur leur place au sein de l'école, dans les activités de loisirs...) ou mise en place de carnets de bord au sein desquels les enfants pourraient exprimer leurs attentes, leurs points de vue...
- ✦ Mise en place d'outils de bilan des activités, de suivi des effectifs par activité (bilans à réaliser par activité à la fin de chaque période), de recueil de l'avis des enfants sur les activités proposées...



Mairie de Souleuvre en Bocage
Services scolaires et enfance jeunesse
2, place de la mairie - le Bény-Bocage
14350 Souleuvre en Bocage
tel : 02.31.69.58.58